

POUR L'ENGAGEMENT CITOYEN DES ÉLÈVES

Il s'agit de favoriser l'engagement citoyen des élèves à l'échelle de l'établissement, dans la classe et hors de la classe. L'enjeu est de faire en sorte que le plus grand nombre d'élèves puisse être en capacité de s'investir dans des actions permettant d'aiguiser leur esprit critique et leur engagement citoyen, tout au long de l'année scolaire.

La démarche présentée ici est adaptable à tout type d'établissement, quel qu'en soit le contexte. Elle est centrée sur le maintien ou l'augmentation de l'indice de « bien-être » au lycée. Celui-ci repose sur deux dimensions indissociables : la recherche du sentiment d'appartenance à l'établissement des élèves, et les conditions d'une autonomie réelle d'initiatives et d'engagement citoyen. Comment ces deux objectifs permettent-ils d'aider les élèves à développer leur esprit critique ?

COMPÉTENCES VISÉES EN LIEN AVEC L'ESPRIT CRITIQUE

- Autonomie.
- Responsabilité.
- Savoir analyser une information.
- Savoir argumenter.
- Savoir dialoguer.
- Prendre la parole en public.
- Être résilient et empathique.
- Savoir travailler en équipe.
- S'engager volontairement.

OBJECTIFS

- Renforcer le sentiment d'appartenance et d'identité de l'établissement grâce à des temps éducatifs forts et porteurs de sens sur chaque période de l'année scolaire.
- Installer l'esprit critique dans les classes et l'établissement.
- Favoriser la prise de parole en public et la démocratie participative.
- Faire émerger le désir de s'engager dans des actions citoyennes chez les élèves.
- Valoriser l'engagement, les talents et les réussites des élèves et des enseignants.

PRÉREQUIS

Cette stratégie de développement suppose que le chef d'établissement puisse s'appuyer sur un petit groupe d'enseignants déjà sensibilisés à l'esprit critique. Les nombreuses publications sur la question – dont celle-ci – et les modules du plan académique de formation facilitent la mise en œuvre du projet. L'établissement peut acquérir des ouvrages qui permettront aux enseignants de se former, indépendamment de l'offre de formation académique. Dans cette perspective, il convient de bien connaître le plan, ainsi que l'offre de Réseau Canopé, du Clemi et des associations compétentes au niveau local.

MODALITÉS

Projet déployé sur une année.

LEXIQUE

- **Climat scolaire***
- **Bien-être** : degré de satisfaction des individus [élèves ou personnels] dans différents aspects de la vie scolaire. Différents indicateurs quantitatifs ou qualitatifs de climat scolaire permettent d'évaluer le bien-être scolaire, comme l'absentéisme, les résultats, la discipline ou la santé, mais sa mesure en milieu scolaire n'est pas encore standardisée.
- **Démarche expérimentale***
- **Classe médias** : dispositif porté par le Clemi, qui permet à une classe de bénéficier de 2 heures par semaine dédiées à l'EMI. La classe produit un média et participe à des opérations proposées par le Clemi.
- **Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté [CESC]** : instance de réflexion, d'observation et de veille chargée de concevoir et mettre en œuvre un projet éducatif en matière de prévention, d'éducation à la citoyenneté et à la santé, intégré au projet d'établissement.
- **Conseil des délégués pour la vie lycéenne [CVL]** : instance dans laquelle les lycéens sont associés aux décisions de l'établissement. Les élus y représentent les élèves de leur établissement.
- **Maison des lycéens** : association gérée directement par les élèves de 16 ans ou plus qui a pour rôle de participer au développement de la vie sociale, culturelle et sportive dans l'établissement.
- **Projet d'établissement** : document qui précise, au sein de chaque établissement, les conditions de mise en œuvre des programmes nationaux. Il comprend une partie pédagogique ouverte à l'expérimentation et élaborée collégialement par les membres de la communauté éducative.

RÉFÉRENCES ET RESSOURCES

- Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information - Clemi [classe médias, Marathon presse, Semaine de la presse à l'école®] : www.cleml.fr
- « Concours Non au harcèlement », dispositif des ambassadeurs lycéens : www.nonauharcèlement.education.gouv.fr, rubrique Les ressources, Guides pédagogiques.
- Décodex, site de vérification de la source d'une information par *Le Monde* : www.lemonde.fr/verification
- Globe Reporters, projet d'éducation aux médias et à l'information : www.globe-reporters.org
- Laboratoire de zététique de l'université de Nice Sophia Antipolis : www.unice.fr/zetetique
- Film *Demain*, de Cyril Dion et Mélanie Laurent, et dossier pédagogique : www.demain-lefilm.com/enseignants
- Film *En quête de sens*, de Nathanaël Coste et Marc de la Ménardière, et dossier pédagogique : enquetedesens-lefilm.com

Phase 1. Construire collectivement un programme d'actions

DÉROULEMENT

- Organiser un séminaire sur le projet d'établissement avant le dernier conseil d'administration de chaque année scolaire (bilan et perspectives en matière de projets et d'actions à conduire).
 - Proposer aux enseignants sensibilisés à l'esprit critique de rédiger des fiches d'action du type « Esprit critique et éducation à... ».
 - Fixer collégalement à la fin du séminaire les projets et les actions prioritaires de l'année suivante.
 - Présenter et valider ce programme au dernier conseil d'administration (CA).
 - Construire le rétroplanning des actions à conduire et des temps forts identifiés par tous les acteurs.
- Rédiger des fiches d'action sur l'esprit critique permet d'intégrer son développement au projet d'établissement et de relancer l'engagement citoyen par le biais des approches disciplinaires choisies par les enseignants. Il s'avère parfois difficile de planifier ces actions sans empiéter sur les cours ; certaines demandent d'adapter l'emploi du temps dans les classes impliquées. Piloter le projet est, pour l'équipe de direction, le moyen de fédérer des actions nouvelles ou historiquement liées à l'histoire de l'établissement, pour lui donner un cap et faire partager une vision positive à ses équipes. Pour cette raison, tous les services (enseignants, intendance, vie scolaire, CDI, personnels sociaux et de santé, équipe éducative et de direction, personnel TOS) doivent être invités à participer au séminaire. On peut constituer des groupes de travail sur ses différents volets et y distribuer les rôles (coordinateur, assesseur, secrétaire, rapporteur, etc.) pour responsabiliser ses membres.

Phase 2. Renforcer les missions du CVL

DÉROULEMENT

- Construire, au cours des réunions du CVL du premier trimestre, un programme d'actions à présenter et à valider au CA. Centré sur la lutte contre les inégalités et les discriminations, ce programme doit laisser une grande place à la créativité des jeunes élus pour permettre des ajustements en fonction de leurs sensibilités et de leurs engagements. Sa mise en œuvre s'appuie sur les quatre points suivants :
 - demander aux élèves qui ont déjà vécu une année « plan d'action » (année n-1) de passer le relais aux nouveaux élèves, afin de pérenniser les actions de lutte contre les inégalités et les discriminations ;

- proposer à un groupe d'élèves « ambassadeurs Harcèlement » d'intervenir auprès de leurs camarades pour les sensibiliser et les former ;
- nommer un enseignant référent pour accompagner le CVL et faire le lien avec les actions conduites dans les classes ;
- programmer des réunions de commission du CVL constituées d'élèves, d'un enseignant référent volontaire et des conseillers d'éducation, un jour par semaine, entre 13 h et 14 h.
- Inviter les élus à présenter leur programme au CA du mois de novembre, afin qu'il soit validé et intégré au projet d'établissement et à l'agenda scolaire, avec des ajustements possibles en cours d'année.
- Lancer le programme en chargeant chaque groupe de contacter une association partenaire et de définir l'action à conduire.

Ce travail permanent d'échange et de réflexion permet de confronter les points de vue et laisse une grande part au rêve, mais aussi à l'erreur. Au contact des associations, les élèves ont l'occasion d'affiner leurs projets et de les confronter à la réalité, à ses contraintes, pour se rendre compte de leur faisabilité. Ils apprennent ainsi à construire une action, à négocier, à modifier leurs pratiques, leurs croyances ou leurs certitudes. La recherche de l'adhésion du plus grand nombre, la découverte des valeurs portées par le monde associatif, l'incertitude liée à la gestion du temps, la difficulté de construire des actions réalisables, à ajuster en permanence, favorisent la formation à l'esprit critique au fil du temps. Ces confrontations leur donnent l'occasion de travailler la prise de parole en public et la maîtrise de l'oral, la démarche scientifique, les méthodes d'analyse et de décryptage d'information ou de problèmes sociétaux : autant de compétences cruciales en l'espèce.

Phase 3. Décliner les actions dans les classes et dans l'établissement

DANS LES CLASSES

Avoir rédigé des fiches d'action sur l'esprit critique lors du séminaire de fin d'année permet aux enseignants d'investir dès la rentrée certains dispositifs institutionnels, suivant les priorités du projet d'établissement. Citons quatre exemples parmi ceux sur lesquels appuyer une stratégie de développement de l'esprit critique, à tous les niveaux, au lycée.

EN 2^{de} : UNE CLASSE MÉDIAS

- Constituer une classe de 2^{de} labellisée « classe médias », en partenariat avec le Clemi, avec un pilotage pluridisciplinaire (histoire, lettres, langues vivantes). Il s'agit de faire étudier et pratiquer aux élèves les différents types de médias : presse écrite, radio, télévision, analyse des réseaux sociaux.

Ce dispositif fait travailler les compétences rédactionnelles et communicationnelles (écrit et prise de parole) des élèves, dans toutes les disciplines. Il leur apprend à décrypter une information* et développe ainsi leur esprit critique. Rencontrer des professionnels et découvrir les métiers du journalisme motivent leur engagement. Cela peut aboutir à la création d'un journal du lycée, qui permet de fédérer leurs talents et de faire sens.

Relevant de l'autonomie de l'établissement, ce dispositif pourra être pérennisé dans le cadre de la réforme du lycée.

EN ENSEIGNEMENT DE DÉCOUVERTE : UN PROJET « POLICE SCIENTIFIQUE »

- Proposer à 45 élèves de travailler sur le thème pluridisciplinaire « Police scientifique », dans le cadre de l'enseignement de découverte « Méthodes et pratiques scientifiques ». Cet enseignement permet aux élèves de rencontrer des professionnels du domaine et de se familiariser avec leurs méthodes d'investigation, durant un semestre.

Ce dispositif fait découvrir aux élèves les procédures légales et techniques d'analyse de ces métiers, tout en faisant le lien avec les mathématiques, la physique et la SVT de façon concrète. Il développe leur esprit critique en leur donnant l'occasion de s'approprier la démarche scientifique, tout en montrant la différence qui existe entre fiction et réalité.

Ce projet peut être reconduit sous la forme d'une action du projet d'établissement articulée avec la réforme du lycée.

EN 1^{re} : RENCONTRES DE L'ÉLOQUENCE

- Participer ou organiser un concours d'éloquence en partenariat avec une association, le théâtre de la ville, la maison des avocats, le tribunal de grande instance de la ville et/ou d'autres lycées. Ce projet permet à une vingtaine d'élèves volontaires de s'entraîner à l'argumentation (à l'oral puis à l'écrit) avec deux professeurs référents en séances d'accompagnement personnalisé (3 h par semaine).

Ce dispositif favorise l'engagement des élèves tout en développant leur esprit critique, à travers l'échange de points de vue et la compréhension mutuelle, le respect de la liberté d'expression et la tolérance de toutes les opinions* non délictueuses. Ils se montrent capables de participer à un débat citoyen et gagnent en confiance. La démarche anglo-saxonne de *public speaking* dynamise les débats et entraîne aussi les élèves à l'épreuve orale de français du baccalauréat. Le comportement citoyen et responsable, l'esprit de solidarité et la cohésion de groupe en sont globalement renforcés. La présence d'avocats, de la présidence du tribunal de grande instance, de parents d'élèves et de personnalités locales à la finale de ces joutes oratoires valorise l'engagement des élèves. Les rencontres de l'éloquence ont leur place dans la réforme du lycée comme préparation au grand oral du baccalauréat.

EN TERMINALE : ESPRIT CRITIQUE ET ÉDUCATION À LA MAÎTRISE DES RÉSEAUX SOCIAUX

- Programmer avec le professeur-documentaliste et un enseignant volontaire une séance de 2 h pour 3 groupes de 20 élèves, en partenariat avec une association locale et compétente. L'objectif est d'habituer les élèves à vérifier les informations qui circulent sur internet, tout en leur donnant les outils qui les aideront à détecter les rumeurs, les biais ou les exagérations.

Ce dispositif participe à l'éducation aux médias et à la démarche expérimentale* à travers l'analyse de l'information. Il développe aussi l'esprit critique des élèves par l'analyse des techniques qui influencent le jugement. Il alimentera le journal du lycée à travers la production d'articles sur les notions acquises, des bilans d'activités, éventuellement des sondages sur le niveau des croyances* des élèves en divers faits pseudo-scientifiques* ou paranormaux, enfin la réalisation d'affiches.

DANS L'ÉTABLISSEMENT

Demander aux élus du CVL de contacter une association partenaire pour définir les actions à mener dans l'établissement est un moyen de renforcer le sentiment d'appartenance et l'engagement collectif de tous les élèves et des adultes. On peut grouper ces actions dans des temps forts du calendrier pour mettre en place cette stratégie. Citons-en trois, à titre d'exemples.

PREMIER TEMPS : LES 3 HEURES DU LYCÉE

- Instituer un rituel en début d'année scolaire (octobre). Il peut s'agir d'une manifestation sportive qui associe sport, santé, solidarité, convivialité, dans le but de faire émerger l'esprit de classe, d'entraide et d'intégrer les nouveaux venus. Elle sera alors pilotée par l'équipe d'EPS du lycée, sur une demi-journée banalisée pour toutes les classes et l'ensemble du personnel. La participation peut être encouragée par des défis, un classement, un défilé d'ouverture déguisé, une chorégraphie, le parrainage des enseignants et une tombola géante organisée au profit d'associations partenaires.

Ce type de manifestation favorise la communication et les échanges entre les élèves, comme entre les enseignants de différentes disciplines, pour renforcer les liens interdisciplinaires. Cette action inscrite dans l'ADN de l'établissement permet de gagner la confiance des élèves et favorise l'intégration des nouveaux arrivants. C'est une étape importante dans une stratégie d'engagement à l'échelle d'un établissement.

DEUXIÈME TEMPS : LA SEMAINE DE L'ENGAGEMENT CITOYEN

- Programmer une Semaine de l'engagement citoyen (et de la lutte contre les inégalités et les discriminations). Ce projet du CVL, coordonné par les CPE et un enseignant référent par groupe d'élèves, est le cœur de la démarche. Il s'agit d'organiser dans le lycée des expositions, des rencontres, des débats et des séances éducatives et pédagogiques animées par des intervenants extérieurs et/ou des représentants d'associations. On peut notamment :
 - organiser des expositions de BD sur l'égalité filles-garçons réalisées en classe, des expositions d'affiches réalisées par les élèves contre l'exploitation des enfants et/ou les discriminations et le harcèlement ;
 - projeter des clips vidéo et des micros-trottoirs sur ces sujets réalisés en EMC ou en classe médias, lors du Marathon presse ;
 - demander au Planning familial, à l'Unicef ou à l'association Enfance en danger de tenir un stand et de participer aux débats qui seront animés par les ambassadeurs Harcèlement du CVL ;
 - s'adresser aussi, dans le cadre de l'EMC, aux associations SOS Homophobie et/ou au Centre d'information des droits des femmes et de la famille (CIDFF) pour sensibiliser tous les publics à l'égalité des droits, ou encore à l'Association pour le don d'organes et de tissus humains (ADOT) ;
 - sensibiliser les élèves du lycée aux contraintes du handicap, en travaillant sur ces zones discriminatoires que sont les escaliers et/ou en instituant une journée blanche, où il est demandé de porter un vêtement ou un accessoire blanc, symbole de connaissance et de neutralité ;
 - réunir enfin un « grand forum » interétablissements avec des témoignages et des débats sur des questions de vie et de sens, préparés en amont par les élèves de différents lycées et/ou classes (séries générales, technologiques, professionnelles et/ou préparation Science Po).

Les élèves qui s'engagent dans ces séances développent leur esprit critique sur des thématiques choisies autant que sur les grands problèmes de la société. Ils prennent conscience, dans ces espaces de rencontre, de dialogue et de débat, de la solidarité et de l'unité des valeurs qui leur permettront de s'engager dans un processus de reconnaissance mutuelle. Une collecte alimentaire organisée plus tôt dans l'année pour les Restos du Cœur, le don du sang organisé par l'Établissement français du sang ou les ateliers sur la prévention des conduites addictives animés par le Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) pourront anticiper ou prolonger cette Semaine de l'engagement citoyen.

TROISIÈME TEMPS : LA FÊTE DES TALENTS ET DES RÉUSSITES

- Valoriser, à la fin du mois de mai, toutes les actions et les acteurs engagés dans la réalisation du projet. Il s'agit de mettre à l'honneur l'ensemble des actions conduites pendant l'année scolaire et de reconnaître les réussites. On peut par exemple remercier des enseignants et récompenser les élèves les plus méritants lors d'une cérémonie organisée dans un temps banalisé au lycée.

Le développement de l'esprit critique n'exclut pas la reconnaissance institutionnelle. Une stratégie de l'engagement citoyen fondée sur des valeurs républicaines autorise ce protocole. Les modalités en seront fixées collégialement et peuvent donner lieu à des consultations, des recherches et des débats.

ÉVALUATION

Les indicateurs les plus évidents pour évaluer quantitativement et qualitativement cette stratégie d'engagement sont :

- le nombre d'élèves exposés à des séances pédagogiques « Esprit critique » dans et hors de la classe ;
- le nombre des demandes de formation et des propositions de projets formulées au séminaire de fin d'année et au CVL pour l'année suivante ;
- le nombre d'élèves impliqués dans le mouvement associatif dans ou en dehors de l'établissement ;
- leur éventuelle prise en compte au conseil de classe et dans Parcoursup ;
- les retours critiques des partenaires, des élèves et des enseignants sondés par questionnaire ;
- l'indice de satisfaction en matière de « bien-être au lycée » (confiance, solidarité, respect)¹.

PROLONGEMENTS

Cette stratégie de développement peut avoir bien d'autres ramifications. En voici quelques exemples :

- un forum de santé et prévention à construire avec des associations dans le cadre du CESC ;
- les différentes campagnes d'élection des délégués d'élèves (de classes, au CVL, au CVLA, au CA, au CRJ ou à la MDL) ;
- la mise en valeur des travaux des élèves réalisés dans le cadre de leur parcours culturel ;
- un projet Erasmus sur l'engagement citoyen en Europe avec un lycée de la communauté européenne ;
- des ateliers « Esprit critique » en lien avec les référents académiques et les associations travaillant sur le sujet.

ANALYSE

Il s'avère nécessaire d'accompagner les élèves porteurs de projets pour les guider et les éclairer. La présence de référents adultes est indispensable. Outre ce point de vigilance, il convient aussi de travailler avec des personnels volontaires et engagés. On mobilisera les leviers d'action de la Maison des lycéens, du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC), du conseil d'administration et de tout autre partenaire, support ou moyen utile au projet. On privilégiera la remise en question des certitudes, des croyances, des opinions, des valeurs et de leurs arguments, en faisant appel à des intervenants extérieurs compétents ou à des grands témoins susceptibles d'apporter leur contribution au développement de l'esprit critique.

Ces actions de développement de l'esprit critique dans la classe et l'établissement permettent de créer un cercle vertueux de la confiance des élèves envers les adultes, et réciproquement. Elles aident à maintenir un climat scolaire* de qualité, fondé sur le partage de valeurs de solidarité, d'engagement et de curiosité qui font émerger des débats démocratiques de qualité et créent des liens durables entre tous les acteurs. Elles préparent les élèves à la prise de parole en public et à une réflexion sur le sens de l'action humaine, autant que sur celui que l'on peut donner à sa vie dans un parcours de citoyen engagé.

¹ Cet indicateur se mesure en référence aux sept facteurs du climat scolaire suivants : stratégie d'équipe, justice scolaire, pédagogies et coopérations, prévention des violences et du harcèlement, co-éducation, pratiques partenariales, qualité de vie à l'école. L'évaluation est réalisée au regard des actions et missions de chacun dans un établissement scolaire. Les taux d'exclusion de cours, d'absentéisme, de retard en cours, le nombre et la gravité des incidents de vie scolaire, le nombre de conseils de discipline, de mesures éducatives et de réparations, etc., déterminent par exemple un indice de « bien-être », de sentiment de sécurité et de « bien-vivre » dans l'établissement.